



Les malaises de l'enfant: une évaluation toujours nécessaire

Les malaises de l'enfant sont le plus souvent bénins et n'appellent pas de soins immédiats. Ils justifient néanmoins toujours une évaluation médicale au moins la première fois où ils surviennent. Dans de rares cas, des investigations complémentaires ou des traitements urgents doivent être mis en œuvre.

Publié le 30 juin 2020

Qu'est-ce qu'un malaise?

Le terme de malaise regroupe un ensemble varié de symptômes qui peuvent aller de la simple pâleur brutale à une perte de connaissance véritable.

Chez le nourrisson, il peut s'agir d'un accès d'hypotonie (enfant subitement tout mou) ou d'une crise d'hypertonie (enfant tout raide) éventuellement accompagnée de mouvements anormaux.



Les causes sont multiples et, malgré les inquiétudes que suscitent ces situations, elles sont le plus souvent bénignes.

Plus rarement, les malaises traduisent des atteintes sérieuses qui justifient des soins parfois urgents. Pour cette raison **tout malaise chez un enfant doit être signalé à un médecin et toute perte de connaissance justifie une prise en charge urgente** la première fois où elle survient.

La description précise du malaise, par les personnes présentes (ou par l'enfant lui-même), est essentielle pour identifier sa cause. A titre d'exemple, voici quelques situations fréquentes de malaises chez l'enfant.

Le malaise vagal

C'est le plus fréquent des malaises de l'enfant (comme de l'adulte aussi).

Le malaise vagal représente plus de 90% des malaises à l'âge scolaire.

Il survient dans des situations diverses:

- Après un effort
- Après une forte émotion
- Lors d'une contrariété
- Après une peur vive
- Lors d'épisodes douloureux

Il peut survenir aussi **dans une ambiance chaude et/ou confinée et/ou bruyante** (à la cantine, lors de transports, à l'occasion d'un spectacle, ...).

Le malaise vagal est le plus souvent précédé de signes annonciateurs appelés prodromes: vertiges, envies de vomir, pâleur du visage, sueurs qui conduisent à une perte de connaissance et à une chute si l'enfant n'est pas pris en charge avant.



Ce malaise est bénin et ne fait pas courir de risque à l'enfant en dehors de celui lié à la chute.

La reprise de conscience est spontanée et rapide après la chute.

La prise en charge du malaise vagal est simple: dès les prodromes **il faut allonger l'enfant et lui surélever les jambes**. La sensation de malaise passe généralement en quelques minutes.

Chez le jeune enfant, le retour à domicile après ce malaise est préférable pour faciliter la réassurance.

Le spasme du sanglot

Le spasme du sanglot survient à l'occasion d'une colère ou lors de pleurs intenses qui peuvent provoquer un blocage de la respiration puis, si la durée est assez longue, une perte de connaissance.

Une respiration réflexe est alors rétablie qui permet le retour spontané de la conscience.

Ce type de malaise est **très spectaculaire** puisque l'enfant passe en quelques secondes de la colère à l'absence de conscience.



Le spasme du sanglot est totalement bénin et ne nécessite aucun soin particulier.

La crise convulsive

La crise convulsive peut se déclencher brutalement.

On observe le plus souvent une pâleur, parfois une révulsion des yeux.

Elle s'accompagne de contractions musculaires brèves et répétées (face, membres) entraînant des mouvements saccadés anormaux.

La crise s'accompagne souvent de perte des urines.



Lors de la crise, il faut se contenter de freiner la chute de l'enfant et attendre la fin de ses convulsions. Il ne sert à rien de tenter d'introduire un objet dans la bouche.

La crise cède spontanément, l'enfant restant dans un état de somnolence ou de confusion pendant plusieurs minutes encore.

Durant cette phase, il faut **le tourner sur le côté en position latérale de sécurité et lui parler** pour le rassurer jusqu'à ce qu'il aille mieux.

L'absence

L'absence est **une perte de contact soudaine et transitoire** l'enfant ne répond plus, ne réagit plus; il regarde dans le vide.

La reprise de contact est spontanée.

L'enfant peut rester un peu perturbé; il n'a généralement pas remarqué le malaise.



DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE

Place Pierre François
Gossin
55012 BAR LE DUC
Tél : 03 29 45 77 55